

DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1844.

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
CHAPITRE I ^{er} .		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre
2	»	— des fonctionnaires, employés et gens de service
»	»	Loyer de l'hôtel du Ministère (mémoire).
3	»	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
4	»	Ameublement de l'hôtel du Ministère.
5	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — CANAUX, RIVIÈRES, POLDERS. — PORTS ET CÔTES. — BATIMENTS CIVILS. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.		
SECTION PREMIÈRE.		
Ponts et chaussées.		
3	A.	Entretien des routes, d'après les baux existants et ceux à intervenir pour 1844
	B.	Salaire des préposés aux ponts à bascule
	C.	Études de projets, frais de levées de plans, achats et réparations d'instruments, matériel et impressions du service actif.
	D.	Travaux d'amélioration, réparations ordinaires et construction de routes nouvelles
Plantations.		
2	»	Frais d'entretien des plantations, et établissement de plantations nouvelles, sur les routes de l'État.
		TOTAL DE LA I ^{re} SECTION. fr.
SECTION 2.		
Canaux, rivières, polders.		
SERVICE DES CANAUX DE GAND AU SAS-DE-GAND, DE MAESTRICHT A BOIS-LE-DUC, DE POMMEROEUL A ANTOING ET DE LA Sambre.		
Canal de Gand au Sas-de-Gand.		
3	A.	Travaux d'entretien ordinaire.
	»	— de dévasement pour entretenir le canal à sa profondeur normale
	»	— de renforcement et de restauration des bords
	»	Restauration de l'estacade du quai en amont de l'écluse de navigation au <i>Muyde</i> , à Gand
	»	Personnel
		A REPORTER. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
21,000	"	21,000	21,000	"	"		a) Dans cette somme ne sont pas compris les traitements des fonctionnaires et employés du chemin de fer, des ponts et chaussées et des routes, détachés dans les bureaux du Ministère. b) Le Gouvernement étant devenu propriétaire d'un hôtel situé place Royale, qui est destiné au Département des Travaux Publics, les frais de loyer, auxquels il a fallu pourvoir depuis quelques années, viendront à cesser à partir de 1844.
91,850	"	(a) 91,850	91,850	"	"		
"	"	"	9,000	"	(b) 9,000		
31,600	"	31,600	31,600	"	"		
"	9,000	9,000	"	9,000	"		
8,000	"	8,000	8,000	"	"		
152,450	9,000	161,450	161,450	9,000	9,000		
1,705,506	}	(c) 2,700,000	2,600,000	100,000	"		c) La somme de francs 2,000,000, accordée pour le service des routes, au Budget de 1843 et années antérieures, est insuffisante. Cette insuffisance a été démontrée différentes fois, et notamment dans les développés du Budget de 1843; et la section centrale, chargée de l'examen de ce Budget, a émis le vœu que le Gouvernement et les Chambres avisassent aux moyens d'augmenter le fonds des routes. C'est dans cette vue que l'on demande une augmentation de 100,000 fr.
29,820							
20,000							
944,074							
50,000	"	50,000	50,000	"	"		
2,750,000	"	2,750,000	2,650,000	100,000	"		
7,593	"	41,593	40,960	635	"		
15,000	"						
11,000	"						
"	2,500						
7,500	"						
39,093	2,500	41,593	40,960	635	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
		REPORT. fr.
	<i>B.</i>	<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>
	»	Entretien ordinaire
	»	Reconstruction des portes d'aval de l'écluse de Hocht
	»	Personnel
	<i>C.</i>	<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
5 (suite).	»	Entretien ordinaire
	»	Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, alimentation
	»	Travaux d'achèvement nécessaires pour mettre le canal dans son état normal
	»	Personnel
	<i>D.</i>	<i>Sambre canalisée.</i>
	»	Travaux d'entretien ordinaire et de dragage
	»	Reconstruction du pont établi sur la dérivation de Mornimont.
	»	Personnel
		TOTAL DE L'ART. 5. fr.
		<i>Canal de Bruxelles à Charleroy.</i>
4	»	Frais d'entretien et de personnel
		<i>Service de l'Escaut.</i>
	»	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale
	»	— — dans la province de Hainaut
	»	Restauration des bords de quelques parties du canal d'Eyne.
	»	Revêtement en bloquilles du musoir, à l'entrée du canal de décharge de Zwynaerde.
	»	Ponts de balage sur quelques criques ou ruisseaux naturels débouchant dans le bas Escaut
5	»	Dévasement et enlèvement d'alluvions entre le pont du Strop et le pont aux Chaudrons à Gand
	»	Restauration de l'écluse de décharge dite des Cinq-Vents à Gand
	»	Dévasement entre la frontière française et Antoing
	»	— dans l'intérieur de la ville de Tournay
	»	Restauration de l'écluse de mer
	»	Personnel
		A REPORTER. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
59,095 »	2,500 »	41,595 »	40,960 »	635 »	»		
27,000 »	»	31,877 50	41,437 50	10,420 »	»		
»	11,000 »						
13,877 50	»						
24,000 »	»	160,149 »	163,909 »	»	3,760 »		
72,489 »	»						
»	50,000 »						
13,660 »	»						
118,892 »	»	174,742 »	149,486 »	25,256 »	»		
»	20,000 »						
55,850 »	»						
344,861 50	85,500 »	428,361 50	395,812 50	36,509 »	3,760 »		
121,036 »	»	121,036 »	121,036 »	»	»		
4,994 »	»	149,958 62	88,900 »	61,058 62	»		
10,800 »	»						
»	8,000 »						
»	1,500 »						
»	800 »						
»	18,000 »						
»	4,000 »						
»	28,800 »						
»	59,169 62						
»	20,000 »						
13,895 »	»						
495,586 50	205,769 62	699,356 12	605,748 50	97,567 72	3,760 »		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
		REPORT. fr.
		<i>Service de la Lys.</i>
6	»	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale
	»	— — dans la Flandre occidentale
	»	Établissement d'un chemin de halage en amont et en aval du pont de Deynze
	»	Enlèvement d'un banc dans la branche de communication de cette rivière avec l'écluse du Tolhuys
	»	Dévasement et enlèvement d'alluvions entre le pont dit <i>Verlorenkost</i> et celui du <i>Pré d'amour</i> à Gand
	»	Reconstruction du pont tournant à Courtrai
	»	Personnel
		<i>Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>
7	»	Entretien et travaux aux chemins de halage
	»	Travaux d'amélioration.
	»	Personnel
		<i>Service de la Meuse dans le Limbourg.</i>
8	»	Travaux aux rives
	»	Personnel
		<i>Service de la Dendre.</i>
9	»	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale
	»	— — dans la province de Hainaut
	»	Travaux d'amélioration
	»	Personnel.
		<i>Service du Rupel, de la Dyle et du Demer.</i>
10	»	Travaux ordinaires
	»	Personnel.
11	»	Travaux aux voies navigables de second ordre, frais d'études et de levées de plans, achats et réparations d'instruments.
12	»	— à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne
13	»	Troisième quart de la part de l'État dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque et de l'écoulement des eaux
		A REPORTER. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
405,586 50	203,769 62	609,356 12	605,748 50	97,567 62	5,760 »		
8,994 »	»						
14,500 »	»						
»	1,500 »						
»	2,000 »	57,911 50	50,911 50	7,000 »	»		
»	17,000 »						
»	7,000 »						
6,917 50	»						
20,000 »	»						
»	200,000 »	240,800 »	258,580 »	2,420 »	»		
20,800 »	»						
»	146,200 »	150,000 »	150,000 »	»	»		
3,800 »	»						
6,350 »	»						
5,000 »	»	37,800 »	18,496 56	19,303 44	»		
»	19,700 »						
8,750 »	»						
4,600 »	»	5,900 »	5,900 »	»	»		
1,300 »	»						
»	60,000 »	60,000 »	45,000 »	15,000 »	»		
»	52,123 19	52,123 19	45,881 94	»	13,758 75		
»	72,060 »	72,060 »	144,120 »	»	72,060 »		
594,598 »	761,352 81	1,355,950 81	1,504,438 50	141,091 06	89,578 75		

NUMÉRO des articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Service des canaux de Gand à Ostende.</i>
	»	Entretien ordinaire dans la Flandre orientale
	»	— — — occidentale
14	»	Réglement du chemin de halage entre le pont de Lovendegem et le pont de Mérendré.
	»	Plantation sur le chemin de halage entre le pont d'Aeltre et le hameau de Nieuwendam.
	»	Plantation sur le chemin de halage entre le pont de Lovendegem et le pont de Mérendré
	»	Enlèvement d'atterrissements
	»	Personnel
		<i>Service des bacs et bateaux de passage.</i>
15	»	Entretien et confection des bacs et de leurs dépendances
		<i>Service des Polders.</i>
	»	Subside à la direction du polder de Lillo.
16	»	Travaux aux digues de la partie non réendiguée du polder de Lillo
	»	Personnel.
		TOTAL DE LA SECTION 2. fr.
		SECTION 3.
		PORTS D'OSTENDE ET DE NIEUPORT, CÔTE DE BLANKENBERGHE.
		<i>Port d'Ostende.</i>
	»	Entretien de l'avant-port
	»	— de l'arrière-port et des écluses de Slykens
	»	— des écluses du bassin de commerce
	»	Renouvellement d'une paire de portes d'ebbe à l'écluse du bassin de commerce
		<i>Port de Nieuport.</i>
17	»	Travaux d'entretien.
		<i>Côte de Blankenberghe.</i>
	»	Travaux d'entretien.
	»	Continuation du prolongement en mer des jetées de l'estran
	»	Personnel des ports et côtes.
		TOTAL DE L'ARTICLE 17. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
594,598 "	761,552 81	1,555,950 81	1,504,458 50	141,091 06	89,578 75		
5,995 "	"						
17,597 50	"						
"	5,000 "						
"	1,100 "	45,465 01	40,751 "	4,712 01	"		
"	5,000 "						
"	6,168 "						
6,604 51	"						
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"		
"	5,000 "						
20,000 "	"	26,000 "	26,000 "	"	"		
1,000 "	"						
665,795 01	781,020 81	1,447,415 82	1,591,189 50	145,805 07	89,578 75		
45,500 "	"						
2,750 "	"						
1,500 "	"	55,050 "	110,487 "	"	57,457 "		
"	5,500 "						
17,155 55	"	17,155 55	25,155 55	"	8,000 "		
108,406 40	"						
11,175 "	"	119,581 40	111,585 82	7,995 58	"		
16,917 82	"	16,917 82	18,755 "	"	1,835 18		
201,182 55	5,500 "	206,682 55	205,959 15	7,995 58	67,272 18		

NUMÉRO des articles de la loi,	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Phares et Fanaux.</i>
18	"	Entretien des phares et fanaux
	"	Renouvellement de la charpente d'échafaudage du fanal placé au musoir de la jetée d'ouest du port d'Ostende . .
	"	Grosses réparations à la maçonnerie du fortin sur lequel est établi le fanal à Blankenberghe; couche d'asphalte pour tenir à sec la demeure du garde
		TOTAL DE LA SECTION 3. fr.
		SECTION 4.
		<i>Bâtiments civils.</i>
19	"	Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État.
	"	— — des propriétés cédées à l'État par le traité du 5 novembre 1842
	"	— — — — par la ville de Bruxelles
20	"	Constructions nouvelles et travaux d'amélioration
		1 ^o Établissement de persiennes au nouveau bâtiment construit au Département de la Justice pour les bureaux de la Sûreté publique 3,100
		2 ^o Construction d'un passage couvert au Département de l'Intérieur 2,000
		3 ^o Travaux d'appropriation à l'hôtel du Département des Travaux Publics 42,000
		4 ^o — à l'hôtel du Gouvernement provincial à Mons 25,000
		TOTAL. fr. 72,100
		TOTAL DE LA SECTION 4. fr.
		SECTION 5.
		<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>
21	"	Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles.
		TOTAL DE LA SECTION 5. fr.
		Récapitulation du chapitre II.
		SECTION 1 ^{re} . — Ponts et chaussées
		— 2. — Canaux, rivières et polders
		— 5. — Ports et côtes
		— 4. — Bâtiments civils
		— 5. — Personnel des ponts et chaussées.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
201,182 55	5,500 "	206,682 55	205,959 15	7,995 58	67,272 18		
597 57	"						
"	1,500 "	2,897 57	1,000 "	1,897 57	"		
"	1,000 "						
201,779 92	7,800 "	209,579 92	206,959 15	9,892 95	67,272 18		
54,000 "	"						
5,600 "	"	52,600 "	54,000 "	18,000 "	"		
15,000 "	"						
"	72,100 "	72,100 "	51,000 "	41,100 "	"		
52,600 "	72,100 "	124,700 "	65,000 "	59,700 "	"		
455,000 "	"	455,000 "	455,000 "	"	"		
455,000 "	"	455,000 "	455,000 "	"	"		
2,750,000 "	"	2,750,000 "	2,650,000 "	100,000 "	"		
665,795 01	781,620 81	1,447,415 82	1,591,189 50	145,803 07	89,578 75		
201,779 92	7,800 "	209,579 92	206,959 15	9,892 95	67,272 18		
52,600 "	72,100 "	124,700 "	65,000 "	59,700 "	"		
455,000 "	"	455,000 "	455,000 "	"	"		
4,125,172 95	861,520 81	4,986,693 74	4,828,148 05	515,596 02	156,850 95		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		
CHAPITRE III.			
CHEMIN DE FER. — POSTES.			
SECTION 1 ^{re} .			
Chemin de Fer.			
1	"	Administration générale	
2	"	Service de l'entretien des routes et des stations	
3	"	Service de la locomotion et de l'entretien du matériel.	
4	"	Service des transports	
			TOTAL DE LA SECTION 1 ^{re} fr.
SECTION 2.			
Postes.			
5	"	Personnel des Postes	
6	"	Matériel	
			TOTAL DE LA SECTION 2. fr.
Récapitulation du chapitre III.			
SECTION 1 ^{re} . — Chemin de fer.			
— 2 ^e . — Postes			
			TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.			
MINES.			
Conseil des mines.			
	"	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du conseil des mines fr.	42,000 "
1	"	Frais de route, indemnités éventuelles pour les conseillers honoraires	1,200 "
	"	Entretien et renouvellement du mobilier, fournitures de bureau, achats de livres, chauffage et éclairage	2,400 "
	"	Traitements des ingénieurs et conducteurs.	116,300 "
2	"	Frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admissions dans le corps	40,000 "
3	"	Subsides aux caisses de prévoyance; secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	
4	"	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et mémoires, essais et expériences	
			TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
291,500 »	»	291,500 »	291,500 »	»	»		
1,477,500 »	»	1,477,500 »	1,445,000 »	34,500 »	»		
2,757,000 »	»	2,757,000 »	2,570,700 »	186,500 »	»		
1,190,800 »	»	1,190,800 »	1,094,800 »	96,000 »	»		
5,696,800 »	»	5,696,800 »	5,400,000 »	296,800 »	»		
800,000 »	»	800,000 »	800,000 »	»	»		
570,546 »	»	570,546 »	570,546 »	»	»		
1,170,546 »	»	1,170,546 »	1,170,546 »	»	»		
5,696,800 »	»	5,696,800 »	5,400,000 »	296,800 »	»		
1,170,546 »	»	1,170,546 »	1,170,546 »	»	»		
6,867,546 »	»	6,867,546 »	6,570,546 »	296,800 »	»		
45,600 »	»	45,600 »	45,600 »	»	»		
156,500 »	»	156,500 »	156,500 »	»	»		
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»		
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»		
256,900 »	»	256,900 »	256,900 »	»	»		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
		CHAPITRE V.
		SECOURS.
Unique.	»	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
Unique.	»	Dépenses imprévues.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

Chapitres.	Pages.	Récapitulation Générale.
—	—	
I.	122	Administration centrale.
II.	Ib.	Ponts et chaussées, canaux, rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaussées .
III.	132	Chemin de fer. — Postes
IV.	Ib.	Mines
V.	154	Secours.
VI.	Ib.	Dépenses imprévues.
		TOTAUX. fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTA L.		EN PLUS.	EN MOINS.		
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»		
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»		
50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»	»		
50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»	»		

152,450 »	9,000 »	161,450 »	161,450 »	9,000 »	9,000 »	
4,125,172 95	861,520 81	4,986,693 74	4,828,148 65	515,596 02	156,850 95	
6,867,546 »	»	6,867,546 »	6,570,546 »	296,800 »	»	
256,900 »	»	256,900 »	256,900 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»	»	
11,434,868 95	870,520 81	12,305,389 74	11,850,044 65	621,196 02	165,850 95	
DIFFÉRENCE EN PLUS. fr.				455,545 09		

136